



Projet Pédagogique  
*ALP VICTOR HUGO DIAZ*  
*Périscolaire*  
*Année 2021-2022*

UN ENGAGEMENT  
ÉDUCATIF  
AU CŒUR  
DES TERRITOIRES





## SOMMAIRE

Présentation de la structure .....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET .....	3
Champs d'action du projet .....	3
Caractéristiques.....	3
La structure et son environnement .....	4
Les dispositifs.....	5
LE PUBLIC VISE .....	5
Caractéristiques par tranche d'âge.....	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs .....	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange .....	9
Les objectifs du PEL - PEdT.....	10
Les objectifs du Plan Mercredi .....	11
Les objectifs généraux.....	12
Les objectifs opérationnels .....	13
Les projets d'activités.....	15
<b>Les projets d'enfants</b> .....	15
LES METHODES PEDAGOGIQUES .....	16
LES MOYENS.....	17
Le matériel.....	19
Les espaces .....	19
Les relations .....	20
Financiers .....	20
Les partenaires .....	20
Le fonctionnement de la structure.....	21
La communication .....	24
L'ÉVALUATION.....	25
Les outils d'évaluation .....	27
La Charte de qualité.....	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	28
Nos engagements .....	28
La Fédération Léo Lagrange Fédération .....	29



## Présentation de la structure

### L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

#### Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

#### Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'ALP VH DIAZ se situe dans L'établissement scolaire Victor Hugo primaire, rue Raoul Dufy, à Perpignan. Implanté dans le quartier Nord du Moyen Vernet il est en Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Les travaux de réhabilitation des barres 1 et 5 et de ses 56 logements du quartier où se situe l'école VICTOR HUGO ont débutés. Cela doit permettre d'améliorer considérablement le confort et le cadre de vie dans ces habitations situées au cœur d'un quartier prioritaire.



De nombreuses constructions existent dans ce quartier, la création de nouveaux aménagements a permis de le dynamiser : le lycée Maillol, l'Hôpital St Jean, deux stades, un gymnase, un espace aquatique, un restaurant Mc Donald.

Des épiceries de quartier sont encore ouvertes, ainsi qu'un bureau de poste et des pharmacies.

Le réseau de bus Sankéo propose 8 lignes différentes qui permettent de transporter la population vers le centre-ville de Perpignan, vers les enseignes commerciales et l'hôpital.

## La structure et son environnement

### L'ACCUEIL DE LOISIRS VICTOR HUGO DIAZ

L'accueil de loisirs Victor Hugo Primaire se situe dans les locaux de l'école primaire de Victor Hugo. Il existe depuis une vingtaine d'années. Le centre de loisirs accueille des enfants âgés de 6 ans jusqu'à 12 ans selon les besoins et les envies des familles. Cela représente les enfants du CP au collège, et plus précisément aux enfants de la cinquième.

Dans les locaux de l'école Victor Hugo, les salles sont dédiées pour l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs se trouvent dans les locaux de l'école depuis 2017. Cependant nous sommes dans l'obligation de cohabiter avec les différents partenaires présents sur la structure (enseignants, aide aux devoirs, dispositifs éducation national).

La structure est habilitée pour recevoir 120 enfants de 6 ans à 12 ans, représentant pour l'enfant un repère au sein du quartier, un lieu protégé. La structure fonctionne les mercredis, les petites vacances et les grandes vacances.

Trois salles sont utilisées par le centre de loisirs : la salle polyvalente (groupe des petits), salle des professeurs (groupe des moyens), la salle rased et salle web radio attenant à un jardin (groupe des grands). Deux salles de classe ont été utilisées en plus cet été, pour pouvoir accueillir les effectifs supplémentaires.

Le bâtiment est sur 2 niveaux. Un ascenseur permet l'accès à l'étage pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers. 1 salle de motricité est mise à disposition, ainsi qu'une bibliothèque, une salle informatique, un coin cuisine, 2 cours extérieures et un plateau de jeux.

### Le quartier

Depuis la destruction des barres 2,3,4 d'habitations HLM, le quartier a été déserté. On constate un retour au calme quant à la délinquance qui a été observée par le passé.

La réhabilitation des bâtiments embellit le quartier qui a tendance à avoir mauvaise réputation.



Les habitants sont en grande précarité. Mais au fil des années, on constate que la population de ce quartier est de plus en plus concernée par le travail. Il y a une volonté des habitants de vouloir sortir de leurs situations précaires.

Les structures éducatives du quartier DIAZ qui accueillent les enfants sont : le stade BRUTUS, le foyer laïque du haut Vernet en partenariat avec l'école et le centre de loisirs dans des projets annuels. Le Gymnase DIAZ très fréquemment utilisé par les différents clubs de la ville, le centre de loisirs, le collège PONS.

La plupart des enfants du quartier fréquente le peu de loisirs qui leurs sont proposées sur le quartier DIAZ : le centre de loisirs PRIMAIRE et MATERNEL, les clubs sportifs (basket et rugby), le club ado.

Un quartier qui est un peu laissé à l'abandon, ces faits ont été observés notamment depuis la fermeture du centre social qui dynamisait le quartier.

### Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
  - o Projet Educatif De Territoire
    - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
      - APU
      - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

### LE PUBLIC VISE

- L'accueil de Loisirs de Victor Hugo est ouvert aux enfants âgés de 6 ans à 12 ans. Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants. (Petits= 6/8 ans, Moyens= 8/10 ans, Grands= 10/12 ans)
- De plus les enfants de plus de 11 ans qui fréquentent notre structure ne sont pas tous en école primaire et du coup parfois certains enfants accueillis sont des collégiens. D'où l'importance de mettre en place un groupe spécifique, à qui nous proposons des activités plus adaptées et une organisation adaptée à leurs horaires car ils finissent à 12h.
- Notre public est constitué essentiellement d'enfants du quartier Nord de Perpignan fréquentant l'école Victor HUGO, Boucher, Roudayre, Dagneaux, Pasteur, Jaurès, Blum et Arrels. Nous avons également des enfants des environs et autres quartiers de Perpignan, car pour certains parents nous sommes le centre de loisirs le plus proche de leur lieu de travail.



- L'Accueil de loisirs accueille des enfants « en situation de handicap », avec des PAI, ou en classe d'ULIS. Et c'est également la seconde année que nous accueillons des enfants de la classe ITEP de Victor Hugo les mercredis, avec un partenariat mis en place avec les éducateurs de l'école.
  
- L'accueil de loisirs n'est pas un besoin de garde face au travail, mais une envie de la part des enfants dont la plupart des parents ne travaillent pas. Il y a une réelle demande du quartier en termes de « Loisirs » et le centre de loisirs PRIMAIRE ET MATERNEL sont des repères pour certaines familles qui y inscrivent leurs enfants depuis des années.

### Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	



De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	<p>Il veut parfois <b>s'isoler pour se situer en observateur du monde</b>, des autres, <b>intérioriser ses expériences</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes</li> <li>➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels</li> <li>➤ Possibilité de silence</li> <li>➤ Aménagement permettant de se reposer</li> <li>➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible</li> <li>➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux</li> </ul>	

### Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

	Type d'accueil	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL *
<b>A.L.S.H. :</b>					
Accueil de Loisirs Péri-scolaires	Mercredi	10	17	13	40
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Petites vacances	11	11	13	35
	Grandes vacances	22	20	18	60
	<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>48</b>	<b>44</b>	<b>135</b>

On observe une différence d'effectif pendant les petites vacances car ces périodes ont été impactées par le COVID. Une forte augmentation des effectifs est constatée depuis cet été.

Les enfants fréquentant le centre de loisirs sont très engagés dans les pratiques sportives associatives : USAP association (rugby), ils sont nombreux à pratiquer le rugby. Certains sont inscrits dans divers clubs ou structures de la ville : BASKET, NATATION, FOOTBALL  
....



En dehors des activités qu'ils pratiquent à l'extérieur du foyer, leurs loisirs sont très centrés sur les nouvelles technologies notamment les consoles de jeux vidéo et les réseaux sociaux. Il est très fréquent de constater à l'ALP que l'on accueille des enfants qui manquent de sommeil ou qui sont perturbés par des jeux de guerre ou série en tout genre.







## LES OBJECTIFS DU PROJET

### **Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange**

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

#### **- L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

#### **- L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

#### **- Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

#### **- La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

### **Les objectifs du PEL - PEdT**

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

### **Les objectifs du PEdT**

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon



Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

### *Les effets attendus*

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

#### 1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

#### 2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

#### 3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

### **Les objectifs du Plan Mercredi**

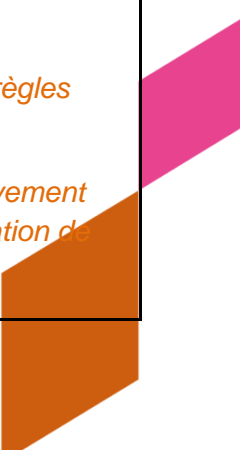
« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





## Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
<i>Développer l'éducation à la citoyenneté</i>	<i>Apprendre à vivre ensemble.</i>  <i>Devenir autonome et responsable</i>	<i>Sensibiliser quotidiennement aux règles de vie en collectivité.</i>  <i>Faire participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective.</i>  <i>Permettre un fonctionnement favorisant l'autonomie des enfants</i>
<i>Favoriser l'accès à la culture</i>	<i>S'ouvrir à la ville, aux autres, au monde.</i>  <i>S'épanouir par la pratique artistiques, culturelles.</i>	<i>Participer aux différents projets annuels et événements culturels proposés par la ville. (Mini toques, droit de l'enfant ...)</i>  <i>Utilisation de toutes structures culturelles de la ville et ses alentours</i>  <i>Participation d'intervenants culturels ou artistiques</i>  <i>Travail des équipes sur diverses techniques d'animations (manuelle, initiation sportive, jeu ...)</i>
<i>Education à la santé</i>	<i>S'épanouir par la pratique du sport</i>  <i>Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques en matières de santé (hygiène corporelle et alimentaire)</i>	<i>Fréquenter les équipements sportifs de la ville</i>  <i>Favoriser les projets d'activités sportives</i>  <i>Faire respecter les règles d'hygiène</i>  <i>Faire participer activement les enfants à la création de leurs gouters</i>





## Les objectifs opérationnels

Les objectifs de l'ALP VICTOR DIAZ selon les différents temps, en lien avec les objectifs énoncés dans le PEDT de la ville de Perpignan :

### *Développer l'Education à la citoyenneté*

#### **Apprendre à vivre ensemble :**

- Les enfants seront sensibilisés quotidiennement aux règles de vie en collectivité en participant à leur élaboration. Ces règles seront basées sur le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et seront affichées et connues de tous. Elles seront discutées et pourront évoluer régulièrement lors des "temps de parole" organisés sur la structure.
- Être à l'écoute des besoins de l'enfant en mettant en place différents temps de parole.
- Mettre en place des temps d'expression afin d'entendre chaque enfant dans le choix des activités et organisation des programmes d'activités.

#### **Devenir autonome et responsable :**

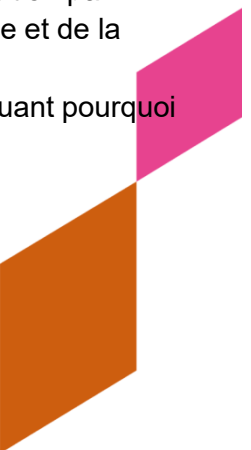
##### **Autonomie**

- On fera participer activement les enfants à chaque moment de la vie collective. En confiant à l'enfant des tâches matérielles dont il est capable de se charger : ranger l'activité, débarrasser la table à la cantine ...
- Organisation des temps de loisirs et de l'espace : on laissera aux enfants une marge de décision importante dans le choix et l'organisation des temps d'activité, par la consultation et la prise en compte de leurs souhaits.
- On proposera des activités variées en adéquation avec ses capacités physiques et intellectuelles : en adaptant les activités à l'âge du groupe d'enfants, en mettant en place des jeux extérieurs, des activités manuelles et d'expression.

##### **Responsabilisation**

- On permettra à l'enfant d'être codécideur des règles de vie en collectivité afin qu'il les respecte en mettant en place des temps de discussion.
- On incitera l'enfant à être respectueux du matériel et des locaux mis à disposition par l'école en mettant en place des temps de rangement du matériel pédagogique et de la ludothèque.

On fera prendre conscience à l'enfant de la conséquence de ses actes en expliquant pourquoi il y a une sanction en faisant référence aux règles de vie établies.





### **Favoriser l'Accès à la culture**

S'épanouir par la pratique d'activités sportives, artistiques, culturelles. Les enfants fréquentant l'ALAE auront accès à la pratique (ludique et de découverte) de support d'activités très variés par le biais des projets d'animation et du savoir-faire des animateurs.

- jeux sportifs et collectifs (initiation non-sportive au : football, basket, handball, boxe, hockey, pentathlon...)
- jeux théâtraux
- jeux de société (ludothèque, fabrication de jeux de société)
- ateliers manuels (dessin, peinture, couture, modelage, calligraphie, pâtisserie ...)
  - Fêtes et grands jeux.
  - Projets spécifiques

Diverses sorties sont très fréquemment programmées pour permettre aux enfants de découvrir ou de redécouvrir les structures culturelles de la ville et de la région. A cet effet, deux sorties culturelles sont programmées sur chaque période de cycle.

Des créneaux piscine et des intervenants sont également proposés par la ville dans le cadre du plan des Mercredis et la participation à de nombreux évènements culturels (fête des droits de l'enfant, visa pour l'image, concert, exposition ...).

### **Education à la santé**

Par le biais de l'éducation à la santé, l'enfant doit apprendre à respecter son corps, à adopter une hygiène de vie lui permettant de se sentir et d'être en bonne santé.

Notre objectif sera de proposer des projets liés au sport, à l'hygiène et à l'alimentation au sein l'accueil de loisirs pour que les enfants comprennent la notion de santé.

Autour du sport :

- En fréquentant les structures sportives de la ville de Perpignan (Piscine, Gymnase, terrain de foot, rugby et tennis ...)
- En participant des projets de découverte des sports « projet ville »
- En mettant en place des projets d'activités liés au sport (initiation de différents sport, jeux de coopération, olympiades ...)
- Partenariat avec le foyer laïque du haut Vernet qui intervient tous les Mercredis du cycle 4 et 5 pour faire découvrir le rugby aux enfants du centre de loisirs
- Partenariat planète ROLLER 66 (cycle 4) qui intervient tous les Mercredis pour faire découvrir la pratique du roller



Autour de l'hygiène :

- En rappelant aux enfants les règles d'hygiène (lavage des mains avant le repas ou après les activités ...)
- En créant des affiches réalisées par les enfants rappelant les règles d'hygiène

Autour de l'alimentation :

- En faisant participer les enfants à la réalisation de leur goûter (atelier pâtisserie)
- En favorisant des ateliers ludiques autour de la découverte des fruits (Kim gout...)

### **Les projets d'activités**

Les projets d'activités sont à l'initiative de l'équipe d'animation, puis validés par la direction. Ils sont travaillés en amont, puis proposés et discutés ensemble lors des temps d'échanges.

Le directeur et les animateurs référents aident et orientent dans la réalisation et le suivi du projet. A la fin de chaque séance un point est fait avec les enfants et avec les adultes entres eux.

Les projets d'activités prennent en compte le rythme de vie des enfants. Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Les projets sont réalisés et menés par le même groupe d'enfants.

Les animateurs écrivent leur projet, en expliquant les étapes de chaque séance et en y ajoutant leur matériel nécessaire pour l'activité. Les projets d'activités et l'achat de matériel sont étudiés et réalisés si le budget le permet.

### **Les projets d'enfants**

Des temps d'échanges sont proposés aux enfants pour leur permettre de devenir acteur et d'avoir un rôle à jouer au sein de l'accueil de loisirs.

Des idées peuvent être faites, si elles sont réalisables et en accord avec les objectifs du PEDT de la ville et celui de Léo Lagrange.

Les animateurs ont pour rôle de faire remonter les idées d'animation à l'équipe de direction, si cela nécessite du matériel supplémentaire ou l'appel à un intervenant.







## LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

### **La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants**

Les enfants sont au centre du projet pédagogique et également au centre des projets d'animation qui sont proposés par les animateurs. Le libre choix pour l'enfant est incontournable dans le fonctionnement mis en place.

### **La place des parents**

Une attention particulière est portée aux enfants lors des temps d'accueil de la journée. Il doit être convivial et rassurant pour les enfants comme pour les parents. La personne qui est chargée d'ouvrir et de fermer le centre de loisirs pour accueillir les enfants, et les parents, répondant aux questions et aux interrogations des parents.

### **Transmissions**

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent oralement. Si le problème devient plus grave, un coup de téléphone aux parents est effectué pour que les parents soient au courant au plus vite de la situation.

Nous utilisons le logiciel KIDIZZ qui permet de publier des informations et des photos pour les parents. Chaque parent doit créer son compte avec ses propres identifiants pour pouvoir accéder aux informations.

Les coordonnées sont mises à disposition pour pouvoir répondre aux questions ou interrogation des parents (numéro de téléphone ou adresse mail). Nous sommes régulièrement à leur écoute sur les temps d'accueils.

### **Positionnement des animateurs**

L'animateur est un référent auprès des enfants. Il se doit d'adopter une posture qui permet d'établir le respect mutuel entre eux. La confiance et la bienveillance sont des facteurs importants pour avoir une bonne relation avec les enfants. Une relation avec les parents est aussi importante et nécessaire.

Une relation de confiance avec les parents lors des temps périscolaires, l'animateur est responsable de son groupe d'enfants. La confiance est obtenue grâce à l'enfant qui raconte sa journée le soir en voyant ses parents.

Il faut également mettre en place une relation avec l'équipe enseignante, en adaptant des règles communes, faire un suivi avec les enseignants sur les enfants qui sont sur les deux temps, et également des informations communes à partager.







## LES MOYENS

### → **La directrice**

La directrice de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il est disponible et reste à leur écoute ainsi qu'à l'écoute des parents.

Il est la personne référente pour informer ces dernières informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles. Il est le relais principal entre l'équipe d'animation et les différents partenaires.

Il est à l'écoute des enfants, de l'équipe d'animation, des familles et des partenaires. Il apporte des solutions, accompagne les personnes, être en soutien de l'équipe d'animation lors des activités. Il transmet, explique et détaille le projet éducatif de Léo Lagrange aux animateurs. Il établit le projet pédagogique qui met en œuvre le projet éducatif. Il est capable d'utiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange pour permettre le travail en équipe et l'utilisation des outils.

La directrice de la structure assure la gestion, la transmission entre les différentes personnes, elle est en charge de suivre le financier, l'administratif, sanitaire et réglementaire.

### → **L'équipe d'animation**

L'équipe d'animation est le premier relais après le directeur. Ils sont garants du bon déroulement des activités, ils sont garants également de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui sont accueillis.

Ils sont à l'écoute des parents et transmettent les informations vers les partenaires (enseignants ou éducateurs sur le temps méridien).

Ils prennent connaissance du règlement intérieur de la structure, le respectent et le font respecter. Un temps de communication est mis en place pour pouvoir faire passer les informations aux directeurs, aux collègues, ou partenaires.

Ils mettent en œuvre le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange et à celui du projet pédagogique de la structure, écrit et présenté lors des réunions d'équipes. Avec le projet pédagogique, des projets d'activités sont établis, avec des objectifs en rapport avec le projet pédagogique.

Les activités sont adaptées aux groupes d'enfants et à leur âge. Les activités sont préparées lors des réunions, organisées avec un planning, et présentées aux enfants.



L'équipe d'animation se compose d'une directrice (BPJEPS), de 2 animateurs référents (BPJEPS et BAFD) et de 2 animateurs vacataires. Le recrutement des animateurs dépend des effectifs qui varient.

Le directeur est recruté par l'association Léo Lagrange en CDI. Les animateurs sont recrutés par l'association Léo Lagrange en CDI à temps incomplet. Les animateurs vacataires sont recrutés par le directeur en CEE, ils interviennent lors des périodes de vacances.

*Voici une journée type dans le centre de loisirs*

7h45/9h30	Accueil des enfants, pôles d'activités libres
9h/9h30	Petit déjeuner donné aux enfants
9h30/10h	Temps libre, explication de la journée
10h/11h30	Temps d'activités variées
11h30/12h15	Temps libre, départ des enfants
12h/13h	Temps du repas
13h/13h30	Temps calme
13h30/14h15	Arrivé des enfants, pôles d'activités libres
14h30/16h	Explication de l'après-midi, temps d'activités variées
16h/17h	Gouter donné à l'enfant, point sur la journée
17h/18h15	Départ échelonné, pôles d'activités

- **Le personnel technique**

Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

- **La coordination Léo Lagrange**

Une réunion mensuelle regroupant l'ensemble des directeurs et des coordinateurs de l'association Léo Lagrange. Un échange par email ou téléphone est effectué régulièrement entre le directeur et les coordinateurs.



Ils apportent un appui dans la prise de décisions, un rapport de la gestion quotidienne, une communication à travers les programmes et projets d'activités par cycle, répond et échange aux éventuels imprévus ou questions diverses.

- **Les référents éducatifs de la ville**

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE de la ville.

### **Le matériel**

Le matériel est organisé de la façon suivante :

-Dans les placards du bureau du directeur sont rangés : les feuilles blanches, la réserve du petit matériel non entamé, des livres. Le matériel sportif est stocké dans des malles.

-Dans les placards de la salle polyvalente nous trouvons : le matériel pédagogique qui sert aux activités manuelles, et les jeux de société.

-Dans le placard de la salle des maîtres, nous avons du matériel pour les ateliers « cuisine ». Nous pouvons utiliser le four, les micro-ondes et les ustensiles de cuisine.

Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin. Si besoin des commandes de matériel sont faites lors des réunions.

Le rangement est fait par les animateurs lors de l'activité en compagnie des enfants.

Nous partageons avec l'école le matériel sportif et les installations qui vont avec. Des inventaires sont faits plusieurs fois dans l'année.

### **Les espaces**

Nous utilisons les locaux de l'école, pour les différents temps périscolaires. Les espaces mis à disposition de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

-La salle polyvalente, qui est divisé en 2 parties. D'un côté un espace lecture bibliothèque, des tapis de sport peuvent être installés. De l'autre côté, des tables et des chaises permettent l'élaboration des activités.

-Une salle d'informatique est utilisée pour les activités.

-La salle Rased (web radio de l'école) est mise à disposition pour effectuer des activités.

- Les deux cours de l'école, et le plateau sportif est utilisé pour faire des jeux ou de l'initiation au sport. La petite cour nous privilégions les petits jeux. Dans la grande cour et le plateau les activités sportives et les grands jeux. Des toilettes sont ouvertes sur le temps méridien.

Les locaux sont mutualisés au maximum avec l'école et les enseignants. Les espaces sont répartis chaque cycle pour les animations et les projets d'activités des animateurs.



## Les relations

- ◆ **Entre enfants** : Les conflits existent, nous investissons du temps pour aider les enfants à trouver une solution au moment d'un conflit, pour leur permettre de participer à la recherche d'une solution. Les enfants ont tendance à jouer tous ensemble, forment des groupes, se reconstruisent avec d'autres, un bon point positif pour le développement social.
- ◆ **Entre les enfants et les animateurs** : L'animateur est en permanence en relation. Il doit organiser des relations, avec et au sein de son groupe, mais aussi avec chacun des enfants qui lui sont confiés. L'animateur a la nécessité de faire appliquer les règles et trouver un équilibre pour être apprécié des enfants.
- **La place des parents** : Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent récupérer les enfants. Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant. Le directeur est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils le sollicitent.

## Financiers

- **Principes Budgétaires** : Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 2.89eur/enfant réalisée. Une moyenne est ainsi calculée à la journée en comprenant les différents temps accueillis. Un budget prévisionnel est calculé avant chaque période de vacances. Il est ensuite ajusté par rapport aux effectifs réels.
- **Les tarifs** : Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotidien Familial à la CAF, ou selon leur barème de la MSA. (Voir règlement intérieur)

## Les partenaires

- ✓ **Institutionnels** : Les premiers partenaires éducatifs, et les plus importants sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour avoir une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

-La ville de Perpignan (la DAEE)

-L'école : échanges, discussions avec les enseignants sur les enfants lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement ou sur des infos diverses

-Educateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de leur présence sur les temps méridiens de l'école ou sur le périscolaire lorsqu'ils accompagnent un enfant de la classe ITEP



-SDJES

-Le SYM-PM qui gère le service de restauration et les transports BUS et que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus et les projets qu'ils proposent.

### Le fonctionnement de la structure

Le fonctionnement de la structure est à voir plus haut.

- ❖ **Jours et horaires d'ouverture** : Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h45 à 18h15. Les parents ont différents choix d'inscription : Journée avec repas, journée sans repas, demi-journée avec repas et demi- journée sans repas.

-7h45/9h30 : Accueil échelonné des enfants

-11h45/12h15 : Départ des enfants qui ne sont pas à la cantine et accueils des collégiens

-13h30/14h15 : Accueil échelonné des enfants et départ des enfants ne restant pas l'après-midi

-17h/18h15 : Départ échelonné des enfants

- ❖ **Principes d'inscription des familles** : Pour les temps périscolaires, l'inscription s'effectue auprès du directeur de la structure de Victor Hugo, ou de la directrice de la structure d'Emile Roudayre, aux horaires dites horaires dédiés aux familles pour l'inscription.





## **Organisation COVID mise en place sur Victor Hugo Septembre 2020**

### → **Constitution des groupes :**

3 groupes sur le temps des vacances

Petits, moyens et grands.

6/8 ans pour le groupe des petits, 9/10 ans pour le groupe des moyens, et 10/12 ans pour les grands.

### → **Fonctionnement :**

Le fonctionnement des groupes, très peu de brassage, il est évité. Les groupes ne se mélangent pas.

Les temps libres sont séparés, les temps d'activités le sont également.

Un animateur est référent de chaque groupe.

### → **Espace utilisé :**

Nous utilisons les locaux appartenant à l'école, la grande salle polyvalente (les deux parties), la salle rased et si besoin la salle d'informatique (pour le moment pas utilisé). Une salle de classe est également mise à disposition si les effectifs le permettent, et aussi en qu'a de mauvais temps.

Nous utilisons également les locaux de la cantine avec l'espace sanitaire et le réfectoire.

Pour les adultes, nous utilisons le bureau.

Nous utilisons l'ensemble des deux cours, la petite cour et également la grande cour. Nous utilisons également 3 sanitaires sur l'école, 2 sanitaires extérieurs et 1 sanitaire à l'intérieur.

### → **Organisation de la cantine :**

L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un service à table.

Les enfants passent par groupe pour s'asseoir aux tables mises à disposition. Les groupes ne sont pas mélangés à la cantine.

Les carafes d'eau et les barquettes de pain sont mises à l'écart, pour ne pas que les enfants ont un contact avec.

Les animateurs servent le pain, l'eau et le fromage aux enfants, avec des gants.

Les adultes mangent à une table séparée des enfants. De cette table, les adultes ont une vue entière de la salle de la cantine.

Des temps calmes sont proposés par groupe, après le repas, et différents chaque jour, permettant aux enfants d'attendre calmement le temps de l'activité.



→ **Lavage des mains :**

Avant et après être sortis de la cantine

Avant l'activité.

Et pour finir avant de les amener dans les classes.

Un rappel des règles a été effectuée la première semaine de la rentrée. Un rappel permanent des règles sanitaires et des conditions COVID est régulièrement mis en place.

→ **Organisation des activités**

Des réunions sont organisées avec l'équipe d'animation pour préparer le planning des activités et les projets avant les vacances.

Les activités du matin commencent vers 10h pour finir vers 11h30. Et les activités de l'après-midi commencent vers 14h30 pour finir vers 16h.

Les animateurs ne tournent pas sur les groupes.

Les activités proposées sont variées permettant aux enfants de pouvoir s'épanouir dans son domaine favori.

→ **Animateur référent COVID :**

La personne référente COVID est Mme LAPORTE Stéphanie, titulaire du PSC1. Une salle dans les locaux de l'école est mise à disposition en cas de suspicion chez un enfant.





## La communication

La communication avec les enfants s'effectue essentiellement à l'oral. Sur la fenêtre du bureau du directeur un affichage avec les informations les plus importantes est à disposition pour les enfants (menus, plannings, informations.). Les animateurs présentent les activités aux enfants lors des temps d'accueil.

La communication au sein de l'équipe s'effectue également à l'oral. Lors des réunions d'équipes ou des points faits dans la journée. Les plannings sont disponibles et affichés dans le bureau du directeur, dans la grande salle et encore dans le hall d'entrée. Le planning est mis à disposition sur KIDIZZ et ainsi sur le site de Léo Lagrange.

La communication envers les familles s'effectue généralement lors des temps d'accueil. Si besoin un échange téléphonique ou par email avec les parents peut être effectué. Depuis peu, un panneau a été installé par la mairie pour pouvoir nous permettre d'afficher les menus de restauration et les plannings d'activités.

La communication entre les directeurs et la coordination et les référents éducatifs se fait par email, ou par appel téléphonique. Des réunions et des échanges sont régulièrement faits.







## L'EVALUATION

### Les outils d'évaluation

#### La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La charte de qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Hugo primaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

- **Les réunions d'équipe**
- -Préparation des activités, du planning d'activités, élaboration des projets d'activités et des parcours éducatifs,
- -Le bilan, avec les points positifs, les points négatifs, les points à améliorer par rapport au fonctionnement, au déroulement du temps méridien, aux projets...





- Un rangement du matériel, des locaux et aménagements de l'espace utilisé est fait avant chaque fin de cycle permettant de repartir sur de nouvelles bases.
- Pour le matériel nécessaire et manquant, une commande ou achat de matériel est prévu chaque fin de cycle (ou en début de cycle).
- A la fin de l'année, un inventaire général de tout le matériel (pédagogique et sportif), pour permettre de reconstituer les stocks lors de la rentrée de septembre suivant, pour que chaque animateur se retrouve avec le matériel primordial.

- **Les bilans d'activités**

Un bilan est effectué après chaque projet d'activité par les enfants, ensuite par les animateurs et par le directeur pour finir. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités, qui permette d'évaluer, de dresser un constat, de rendre des comptes des actions menées sur une période donnée.

Un bilan après chaque période est établi, un bilan annuel sur l'ensemble de l'année scolaire. Des bilans spécifiques, par rapport à des activités précises ou des intervenants sont également réalisés.

- **Questionnaires aux parents**

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, le directeur ou un animateur leur transmet un questionnaire/ enquête en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités, et objectifs éducatifs)

Cette participation vient à s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





## Les outils d'évaluation

### La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Hugo primaire. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



# L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

## Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Hugo primaire a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Stéphanie, la directrice de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Hugo primaire.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
  - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

## Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

## La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

### Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative** : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie**. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

### Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes

- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

## Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

## **La Délégation Nationale Enfance**

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



**Léo Lagrange Méditerranée**  
LAPORTE Stéphanie  
Rue Raoul Dufy  
06.25.64.76.19  
[hugo.perpignan@leolagrange.org](mailto:hugo.perpignan@leolagrange.org)

